

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 5 JUILLET 2021 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Raymond Fortier régulièrement ouverte.

**Ordre du jour :** 2021-07-05, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

## **ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 juillet 2021 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

### **Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - Agenda
2. Procès-verbal – Minutes
3. Période de questions – Question period

### **Urbanisme/Inspection**

4. Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement no. 2016-06 relatif à l'aménagement des entrées privées, des ponceaux, et des fossés de chemin / Notice of motion modifying bylaw no. 2016-06 relating to the private entrances, culverts, and road ditches
5. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
6. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
7. CPTAQ - dossier du mois (Charles Leduc) / Monthly files

### **Administration**

8. Correspondances
9. Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - aide financière / Letter
10. Chemin Converse – suivi de dossier / Converse road follow-up

11. Demande de déneigement pour le chemin de la Vallée de Melbourne / Snow removal request
12. Demande pour un panneau de « Bienvenue » sur la route 243 avant l'intersection avec le chemin Garrett / Request for a « welcome » sign
13. Offre de service – Luc Lemay – Fabrication d'enseigne / Service offer
14. Politique du gestionnaire / Administrative policy
15. Infotech - Atelier de formation - élections 2021 / Infotech - elections workshop
16. Fonds de soutien aux projets structurants - signature de la convention relative à l'octroi d'une aide financière / Signing of the agreement on the granting of financial assistance
17. Demande du Marché Champêtre – Adhésion au mouvement « Remplis Vert » / Request
18. Dons & publicités / Donations & publicity (Étincelle)

#### **Voirie**

19. Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale - volet PPA-CE / Letter
20. Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale - volet Redressement et Accélération / Letter
21. Appel d'offres pour les travaux de rechargement des chemins Baker et Ely et remplacement de ponceaux / Tenders for the graveling of Baker and Ely roads and replacement of culverts
22. Résolution acceptant la demande de paiement no. 1 pour les travaux de réfection sur le chemin Thomas / Payment request no. 1 for the road work on Thomas Road
23. Chemin de Montréal – intervention en milieux humides et hydriques pour la réfection d'un tronçon du chemin de Montréal, entre les chemins Dinelle et Healy – suivi / Montreal road works – follow-up

#### **Hygiène du milieu**

24. Lettre pour la disposition des boues de fosses septiques / Letter for the disposal of septic tank sludge

#### **Factures**

25. Factures/Bills

#### **Varia**

26. Lettre de remerciement – Coordinatrice et agente de développement communautaire et École secondaire régionale de Richmond – Bancs de jardinières

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Procès-verbal** : 2021-07-05, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux du 7 et 14 juin 2021;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, d'adopter les procès-verbaux du 7 et 14 juin 2021.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the June 7<sup>th</sup> and June 14<sup>th</sup>, 2021 council meetings;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld to adopt the minutes of the June 7<sup>th</sup> and June 14<sup>th</sup>, 2021 council meetings such as received.

**Période de questions** : 2021-07-05, 3 Monsieur Michael Boersen du 1443 chemin des Marguerites et Madame Solange Duquette du 1445 chemin des Marguerites étaient présents pour se renseigner sur la décision prise par le conseil lors de la séance extraordinaire du 14 juin dernier concernant la fermeture des fossés dans leurs secteur et de demander aux membres du conseil d'accepter leurs demandes de fermeture des fossés qui ont été déposées avant cette réunion.

Mr. Michael Boersen from 1443 des Marguerites and Mrs. Solange Duquette from 1445 des Marguerites were present to inquire about the decision taken by the council during the extraordinary meeting of June 14<sup>th</sup> concerning the closing of ditches in their sector and to ask the

Council members to accept their request to close the ditches which were filed prior to this meeting.

**Demande de fermeture des fossés sur les chemins des Marguerites, du Tournesol et Bellevue** : 2021-07-05, 4 **Considérant** la décision prise par le conseil lors de la séance extraordinaire du 14 juin dernier concernant la fermeture complète des fossés ouverts existants des chemins des Marguerites, du Tournesol et Bellevue (résolution # 2021-06-14, 3);

**Considérant que** le conseil doit revoir le règlement no. 2016-06 relatif à l'aménagement des entrées privées, des ponceaux et des fossés de chemin en tenant compte des recommandations de l'étude préparée par la firme « Rappel-Coop » en 2020;

**Considérant** les demandes d'autorisation pour la fermeture des fossés sur les chemins des Marguerites, du Tournesol et Bellevue reçues avant la modification à venir du règlement no. 2016-06;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspecteur à délivrer un permis d'autorisation pour les demandes de fermeture des fossés sur les chemins des Marguerites, du Tournesol et Bellevue reçues avant la modification à venir du règlement; que les normes relatives à la fermeture des fossés (art. 8) du Règlement No. 2016-06 doivent être respectées.

Considering the decision taken by council during the extraordinary meeting of June 14<sup>th</sup> concerning the complete closure of the existing open ditches on des Marguerites, du Tournesol and Bellevue Roads (resolution # 2021-06-14, 3); considering that the council must review bylaw no. 2016-06 taking into account the recommendations of the study prepared by the firm « *Rappel-Coop* » in 2020; considering the requests for authorization to close the ditches on des Marguerites, du Tournesol and Bellevue Roads received before the future modification to bylaw no. 2016-06;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller and resolved unanimously to authorize the inspector to issue an authorization permit for the requests to close the ditches on des Marguerites, du Tournesol and Bellevue Roads received before the future modification the bylaw 2016-06; that the standards relating to the closing of ditches (art. 8) of bylaw no. 2016-06 must be respected.

**Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement no. 2016-06 relatif à l'aménagement des entrées privées, des ponceaux et des fossés de chemin** : Ce point sera discuté lors d'une séance subséquente du Conseil. / This point will be discussed at a future sitting of this Council.

**Demande d'autorisation CPTAQ – Robert Gifford – 987 chemin Morin** : 2021-07-05, 5 **Considérant qu'**en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Municipalité du Canton de Melbourne doit donner une recommandation relative à une demande de Monsieur Robert Gifford concernant la subdivision d'une partie sur chacun de ses lots # 3 892 246 et # 3 511 311 pour un usage autre que l'agriculture pour ces deux parties de lots;

**Considérant que** le demandeur souhaite aliéner une partie de ses terres pour céder environ 1,5 ha du lot # 3 511 311 à son fils et environ 0,6 ha du lot #3 892 246 à son beau-frère;

**Considérant qu'**en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation de la Municipalité doit être motivée, tout en respectant les critères visés à l'article 62, et elle doit aussi indiquer que la demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la Municipalité;

**Considérant que** le chemin Morin, où le terrain du 987 chemin Morin est situé, est composé de plusieurs lots dans la zone « Résidentielle différée – Rd-5 » du règlement de zonage;

**Considérant que** les deux terrains visés par la demande sont situés dans la zone Rd-5;

**Considérant que** l'acceptation de la demande n'aura pas d'impact négatif sur les exploitations agricoles ni sur le développement économique de la région;

**Considérant que** la demande est conforme à la réglementation de la municipalité du Canton de Melbourne;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité

**Que** le Conseil municipal du Canton de Melbourne appuie la demande de Monsieur Gifford à obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une autorisation afin d'aliéner et de céder une partie du lot 3 511 311 d'une superficie d'environ 1,5 ha à son fils et une partie du lot 3 892 246 d'une superficie d'environ 0,6 ha à son beau-frère;

**Que** la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

**Que** la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Considering that the applicant wishes to subdivide a part on each of his lots # 3 892 246 and # 3 511 311 and requests an authorization from the « Commission de protection du territoire agricole » for residential use for these two parts of lots; considering that the applicant wishes to alienate part of his land in order to cede approximately 1,5 ha of lot # 3 511 311 to his son and approximately 0,6 ha of lot # 3 892 246 to his brother-in-law; considering that this portion of Morin road has several lots in the « Résidentielle différée – Rd-5 » zone of the zoning bylaw; considering that the two lots targeted by the request are located in the zone Rd-5; considering that the acceptance of the request will not have a negative impact on the farms nor on the economic development of the region; considering that the request complies with the regulations of the Township of Melbourne;

It is proposed by councillor Morrison seconded by councillor Miller, and unanimously resolved that the council of the Township of Melbourne support Mr. Gifford's plan to alienate and cede part of lot 3 511 311 with an area of approximately 1,5 ha to his son and part of lot 3 892 246 of an area of approximately 0,6 ha to his brother-in-law; that the Municipality inform the CPTAQ that the request complies with municipal regulations; that the Municipality recommend that the CPTAQ authorize this request.

**Demande d'autorisation CPTAQ – Rogers Communications Inc. – lot # 3 800 992** : 2021-07-05, 6 **Considérant qu'**en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Municipalité du Canton de Melbourne doit donner une recommandation relative à une demande de Rogers Communications Inc. pour un usage autre qu'agricole afin d'implanter une tour de télécommunication sur une partie du lot 3 800 992;

**Considérant que** le demandeur souhaite installer une tour de télécommunication autoportante de 70,2 m de haut, une salle d'équipement et une clôture ceinturant les équipements sur une partie du lot 3 800 922 d'une superficie de 420 m<sup>2</sup>;

**Considérant qu'**en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation de la Municipalité doit être motivée, tout en respectant

les critères visés à l'article 62, et elle doit aussi indiquer que la demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la Municipalité;

**Considérant que** le lot 3 800 992 est situé dans la zone AFD-6 du plan de zonage et les équipements ou infrastructures d'utilité publique tels que les réseaux de télécommunications sont autorisés dans cette zone;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité

**Que** le Conseil municipal du Canton de Melbourne appuie la demande de Rogers Communications Inc. à obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une autorisation à des fins autres qu'agricoles afin d'implanter une tour de télécommunication sur une partie du lot 3 800 992 d'une superficie de 420 m<sup>2</sup>;

**Que** la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

**Que** la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Considering that the applicant wishes to install a freestanding telecommunications tower 70,2 m high, an equipment room and a fence surrounding the equipment on part of lot 3 800 922 with an area of 420 m<sup>2</sup>; considering that under article 58.2 of the LPTAA, the recommendation of the Municipality must be motivated, while respecting the criteria referred to in article 62, and it must also indicate that the request complies with the provisions of the zoning bylaw of the Municipality; considering that lot 3 800 992 is located in zone AFD-6 and public utility equipment or infrastructure such as telecommunications networks are authorized in this zone;

It is proposed by councillor Enright seconded by councillor Morrison, and resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne support the request of Rogers Communications Inc. to obtain, from the *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)*, an authorization for purposes other than agricultural in order to install a telecommunications tower on part of lot 3 800 992 with an area of 420 m<sup>2</sup>; that the Municipality inform the CPTAQ that the request complies with municipal regulations; that the Municipality recommend that the CPTAQ authorize this request.

**CPTAQ – Dossiers du mois** : 2021-07-05 La correspondance relative aux dossiers du mois (Charles Leduc) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

**Correspondances** : 2021-07-05 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 8 juin au 5 juillet 2021, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from June 8<sup>th</sup> till July 5<sup>th</sup>, 2021 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Lettre d'annonce du MAMH– aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)** : 2021-07-05 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant de 98 069 \$ pour faire des travaux aux infrastructures admissibles.

The director general/secretary-treasurer informed the council members that the Township of Melbourne has received a letter from the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)* regarding a financial assistance under the program « *Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)* ». The Municipality will be able to benefit from an amount of 98 069 \$ to carry out eligible work.

**Chemin Converse – suivi de dossier** : 2021-07-05, 7 **Considérant que** le conseil municipal veut fermer et abolir comme chemin public une partie du chemin Converse qu'elle n'entretient plus, qui n'est plus utilisée comme chemin public, mais qui continue de faire partie de ses titres de propriété;

**Considérant que** le conseil municipal veut céder une partie du chemin Converse au propriétaire du 895 Converse; que le propriétaire utilise ladite partie du chemin Converse comme entrée privée;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à rencontrer le propriétaire du 895 Converse et lui proposer la cession du chemin.

Considering that the municipal council wants to close and abolish a part of Converse Road that it no longer maintains, which is no longer used as a public road, but which continues to be part of its property titles; considering that the municipal council wants to cede a part of Converse Road to the owner of 895 Converse, who uses the road as a private entrance;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett and resolved unanimously to authorize the director general/secretary-treasurer to meet with the owner of 895 Converse and propose the cession of the road.

**Demande de déneigement pour le chemin de la Vallée de Melbourne** : 2021-07-05, 8 Le propriétaire du 28 chemin de la Vallée de Melbourne a envoyé un courriel le 14 juin 2021 concernant le déneigement dudit chemin. Une partie du chemin de la Vallée de Melbourne n'est présentement pas déneigé par la municipalité.

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne n'effectuera pas de déneigement sur une partie du chemin de la Vallée de Melbourne qui n'a jamais été déneigée; que la municipalité utilise son pouvoir discrétionnaire quant à l'entretien des chemins publics sous sa gestion pour déterminer quels chemins sur son territoire doivent être déneigés.

The property owner at 28 de la Vallée de Melbourne Road sent an e-mail on June 14<sup>th</sup>, 2021 concerning the snow removal on this road. A part of this road is not cleared of snow by the municipality.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, it is resolved that the council of the Township of Melbourne will not do snow removal on a part of de la Vallée de Melbourne Road which has never been cleared in the past; that the municipality uses its discretionary power regarding the maintenance of the public roads under its management to determine which roads will be cleared of snow.

**Demande pour un panneau de « Bienvenue » sur la route 243 avant l'intersection avec le chemin Garrett** : 2021-07-05, 9 **Considérant** la demande au Ministère des Transports (résolution #2021-02-01,5) portant sur la vitesse de la route 243 entre le chemin Garrett et le chemin du Cimetière;

**Considérant** la proposition du Ministère des Transports d'ajouter un panneau de « Bienvenue » sur la route 243 avant l'intersection avec le chemin Garrett;

**Considérant** la demande des résidents du 1106, route 243;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à la majorité des conseillers d'accepter la proposition du Ministère des Transports et la demande des résidents du 1106, route 243 d'ajouter un panneau de « Bienvenue » longeant la route 243 avant l'intersection avec le chemin Garrett pour renforcer l'annonce aux usagers de la route qu'ils s'appêtent à entrer dans un milieu urbanisé à 50 km/h.

Adoption: 4 pour et 2 contre

Proposed by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld it is resolved by a majority of the councillors to accept the proposal of the *Ministère des Transports* and the request of the residents of 1106, Route 243 to add a « Welcome » sign along the Route 243 before the intersection with Garrett Road to reinforce to road users that they are about to enter an urbanized environment at 50 km/h.

**Offre de service – Luc Lemay – fabrication d'enseigne** : 2021-07-05, 10 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité de retenir l'offre de service de Monsieur Luc Lemay pour la fabrication d'une enseigne « Bienvenue au Canton de Melbourne » au montant de 2 030 \$ (plus taxes), et ce, selon l'offre déposée en date du 2 juillet 2021.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously to accept the service offer from Mr. Luc Lemay for a « Welcome » sign in the amount of 2 030 \$ (plus taxes), according to the offer submitted on July 2<sup>nd</sup>, 2021.

**Politique du gestionnaire** : 2021-07-05, 11 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil renouvelle « La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne » tel que décrit dans un document déposé aux archives de la Municipalité; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité ladite politique.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller, it is resolved to renew the administrative policy for municipal employees of the Township of Melbourne as outlined in a document filed in the archives of the municipality under the name « *La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne* »; it is also resolved that Council authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign this policy.

**Infotech – Atelier de formation – élections 2021** : 2021-07-05, 12 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à assister à l'atelier de formation sur les élections 2021 de la compagnie *Infotech*; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to attend the workshop on the 2021 elections offered by the *Infotech* company, and to authorize the expenses mentioned in the enrolment form for this activity.

**Fonds de soutien aux projets structurants – signature de la convention relative à l'octroi d'une aide financière** : 2021-07-05, 13 **Attendu que** la municipalité a reçu la confirmation d'une aide financière en vertu du Fonds de soutien aux projets structurants du Fonds régions

et ruralité pour la création d'une murale en collaboration avec la Société historique du comté de Richmond;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité

**Que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Cindy Jones, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document pouvant être requis aux fins de la présente demande.

Whereas the Municipality has received confirmation of financial assistance under the program « Fonds de soutien aux projets structurants » for the creation of a mural in collaboration with the Richmond County Historical Society;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne authorize the director general/secretary-treasurer, Mrs. Cindy Jones, to sign for and on behalf of the Municipality any document that may be required for the purposes of this request.

**Demande du Marché Champêtre de Melbourne – adhésion au mouvement Remplis Vert** : 2021-07-05, 14 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne demande d'adhérer au mouvement Remplis Vert;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Marché Champêtre de Melbourne d'adhérer au mouvement Remplis Vert; que les citoyens et visiteurs qui le souhaitent pourront désormais remplir gratuitement leurs bouteilles d'eau réutilisables au marché.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously to authorize the *Marché Champêtre de Melbourne* to join the *Remplis Vert* movement; that those citizens and visitors who wish will now be able to refill their reusable water bottles at the market.

**Publicités/dons** : 2021-07-05, 15 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la dépense suivante en publicité:

Étincelle	99 \$ (plus taxes)
-----------	--------------------

Moved by councillor Miller seconded by councillor Morrison, it is resolved that Council authorizes the above expenditure for advertising.

**Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – volet PPA-CE** : 2021-07-05 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministre des Transports accordant une aide financière à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Richmond. En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 30 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité.

The director general/secretary-treasurer informed the council members that the Township of Melbourne has received a letter from the *Ministre des Transports* regarding a financial assistance under the program « *Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Richmond* ». The Municipality will be able to benefit from an amount of 30 000 \$ to carry out eligible road work.

**Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – Redressement et Accélération** : 2021-07-05 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du



conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministre des Transports accordant une aide financière à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Redressement et Accélération. En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 721 796 \$ pour des travaux d'amélioration sur les chemins d'Ely et Baker.

The director general/secretary-treasurer informed the council members that the Township of Melbourne has received a letter from the *Ministre des Transports* regarding a financial assistance under the program « *Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Redressement et Accélération* ». The Municipality will be able to benefit from an amount of 721 796 \$ to carry out eligible road work on Ely and Baker roads.

**Appel d'offre pour les travaux de rechargement des chemins Baker et Ely et remplacement de ponceaux** : 2021-07-05 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

**Résolution acceptant la demande de paiement no. 1 pour les travaux de réfection sur le chemin Thomas** : 2021-07-05, 16  
**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réfection du chemin Thomas;

**Considérant que** la Municipalité a accordé le contrat au projet de réfection du chemin Thomas à l'entreprise *La Sablière de Warwick Ltée.*;

**Considérant que** la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 1 pour les travaux exécutés en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021;

**Considérant** la recommandation de la *Fédération Québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif no. 1, selon la recommandation de la *Fédération Québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*, au montant de 214 388,39 \$ (incluant la retenue de 10% et les taxes) de *La Sablière de Warwick Ltée* suite à l'exécution des travaux de réfection du chemin Thomas; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Whereas the Township of Melbourne awarded the contract for the project for the reconstruction of Thomas Road to *La Sablière de Warwick Ltée.*; whereas the Municipality received the payment request no. 1 for work performed as of July 1<sup>st</sup>, 2021; considering the recommendation of the *Fédération Québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*;

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, and resolved unanimously to accept the payment request no. 1, following the recommendation of the *Fédération Québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*, in the amount of 214 388,39 \$ (including a 10% holding and the taxes) of *La Sablière de Warwick Ltée* for the reconstruction work on Thomas Road; that Council authorize the payment of this invoice.

**Chemin de Montréal – intervention en milieux humides et hydriques pour la réfection d'un tronçon du chemin de Montréal, entre les chemins Dinelle et Healy – suivi** : 2021-07-05 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil de la situation avec la 4<sup>e</sup> demande d'information du MELCC concernant la demande d'autorisation de janvier 2020. Suite à la dernière rencontre virtuelle, le responsable de la voirie municipale ainsi que la coordonnatrice régionale des cours d'eau de la MRC Val-Saint-François ont effectué une visite du site le long de la Rivière Noire où il aurait pu y avoir une restriction. Rien de concluant n'a été trouvé et une autre rencontre virtuelle est prévue avec le MELCC dans les jours qui viennent.

The general director/secretary-treasurer informs the members of council of the situation with the 4<sup>th</sup> request for information from the MELCC concerning the authorization request of January 2020. Following the last virtual meeting, the person in charge of the municipal roads as well as the *coordonnatrice régionale des cours d'eau de la MRC Val-Saint-François* made an on-site visit along the *Rivière Noire* where there could have been a restriction. Nothing conclusive was found and another virtual meeting is planned with the MELCC in the coming days.

**Lettre pour la disposition des boues de fosses septiques** : 2021-07-05, 17 Dans le cadre du contrat pour la vidange, le transport, le transbordement et le traitement des boues des fosses septiques, l'entrepreneur devait présenter la preuve qu'il a obtenu du propriétaire du site utilisé pour le transbordement une autorisation lui permettant de procéder audit transbordement.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Daniel Enright et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le site de traitement de boues de fosses septiques de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover à être utilisé pour la disposition des boues de fosses septiques du Canton de Melbourne.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Enright it is resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne approves the septic tank sludge treatment site of the Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover to be used for the disposal of septic tank sludge from the Township of Melbourne.

**Factures** : 2021-07-05, 18 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 80 241,91 \$) et des paiements émis (montant : 33 452,24 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (80 241,91 \$) and the payments issued (33 452,24 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Miller that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia** : 2021-07-05 La conseillère Lois Miller demande si une lettre de remerciement pourrait être envoyée à la coordonnatrice et agente de développement communautaire ainsi qu'à l'école secondaire régionale de Richmond pour les bancs de jardinière. / The councillor Miller asks if a thank you letter could be send to the CLC Coordinator as well as the Richmond Regional High School for the flower benches.

Le conseiller Daniel Enright suggère qu'étant donné que les mesures sanitaires associées à la COVID-19 se relâchent, il serait peut-être temps pour le comité nouvellement formé de se réunir pour étudier le potentiel d'un sentier pédestre ou cyclable sur les lots 3 800 946 et 3 511 320.

The councillor Enright suggests, that since the sanitary measures associated with COVID-19 are loosening, maybe it would be the appropriate time for the newly formed committee to meet to study the potential of a walking or cycling path on lots 3 800 946 and 3 511 320.

**Levée de la séance** : 2021-07-05, 19 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le

cas échéant, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld que la séance soit levée à 21 h 45. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 2 août 2021.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Langeveld that this meeting be closed at 9:45 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday August 2<sup>nd</sup>, 2021.

---

James Johnston  
Maire

---

Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

### **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 6e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt et un.

---

James Johnston  
Maire